



# Assemblée générale

Distr. générale  
11 août 2005  
Français  
Original: anglais

## Soixantième session

Point 50 b) de l'ordre du jour provisoire\*

### **Le sport au service de la paix et du développement : Année internationale du sport et de l'éducation physique**

#### **Rapport du Secrétaire général**

##### *Résumé*

Le présent rapport est soumis en application de la résolution 58/5 de l'Assemblée générale, en date du 3 novembre 2003, dans laquelle 2005 a été proclamée Année internationale du sport et de l'éducation physique. Le Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, situé à Genève, le Bureau de l'Année internationale du sport et de l'éducation physique et le Bureau du sport au service du développement et de la paix des Nations Unies à New York ont apporté leur appui et leur concours aux activités menées à cette occasion. À la demande du Secrétaire général, le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux a fourni des conseils sur les partenariats et une assistance administrative.

En application du rapport du Secrétaire général en date du 16 août 2004 (A/59/268), le lancement de l'Année internationale s'est accompagné d'une vaste campagne de communication. Des comités nationaux ont été créés et encouragés à célébrer l'Année internationale. On a pris des dispositions pour mettre en place un cadre commun afin de mobiliser les organismes, les fonds et les programmes du système des Nations Unies autour d'un même objectif, à savoir promouvoir le sport au service de l'éducation, de la santé, du développement et de la paix.

Le présent rapport rend compte des activités et initiatives menées et des réseaux constitués à l'échelon international, national et local pour célébrer l'Année internationale et donne des exemples de projets et de programmes relatifs au sport. Il décrit également des initiatives de partenariat entre organisations gouvernementales et avec des organisations de la société civile dynamiques travaillant dans le domaine du sport.

\* A/60/150.



Il faudra continuer à œuvrer conformément au plan stratégique du Groupe de travail sur le sport au service du développement et de la paix du Groupe de la communication des Nations Unies et à développer et renforcer les liens des Nations Unies avec les gouvernements, les organismes sportifs internationaux et le secteur privé.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction et historique . . . . .	1–5	3
II. Arrangements institutionnels . . . . .	6–10	3
III. Activités nationales . . . . .	11–41	5
IV. Activités et initiatives menées au niveau international . . . . .	42–45	9
V. Activités des Nations Unies . . . . .	46–81	12
VI. Publications . . . . .	82–83	19
VII. Outils de communication et activités de sensibilisation du public . . . . .	84–89	20
VIII. Mobilisation de ressources . . . . .	90–91	21
IX. Conclusions et recommandations . . . . .	92–99	21

## I. Introduction et historique

1. Dans ses résolutions 58/5 en date du 3 novembre 2003 et 59/10 en date du 27 octobre 2004, l'Assemblée générale a encouragé les gouvernements, les organismes sportifs internationaux et les organisations apparentées à collaborer et mettre en œuvre des initiatives de partenariat et des projets de développement compatibles avec l'enseignement dispensé à tous les niveaux de l'éducation afin d'aider à réaliser les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire (voir résolution 55/2); encouragé l'Organisation des Nations Unies à développer des partenariats stratégiques avec l'ensemble des parties prenantes du sport, y compris les organismes sportifs, les associations sportives et le secteur privé, afin d'aider à l'exécution des programmes de sport au service du développement; souligné qu'il importait que toutes les parties coopèrent étroitement avec les organismes sportifs internationaux à l'élaboration d'un « code de bonnes pratiques »; invité les gouvernements à accélérer l'élaboration d'une convention internationale contre le dopage dans toutes les activités sportives; et proclamé 2005 Année internationale du sport et de l'éducation physique.

2. En application des résolutions ci-dessus, le Secrétaire général a exprimé l'espoir que les gouvernements, les organisations internationales et les associations locales à travers le monde examineraient sérieusement les modalités d'une intégration plus systématique du sport dans les plans visant à améliorer les conditions de vie de l'individu.

3. L'objectif général de l'Année internationale est d'apporter la preuve irréfutable que le sport et l'éducation physique jouent un rôle primordial dans la réalisation des objectifs de développement à l'échelle mondiale. L'importance du sport et de l'éducation physique dans les domaines de l'éducation, de la santé, du développement et de la paix est soulignée par toute une série de conférences et de manifestations internationales et les travaux de recherche publiés par les organisations partenaires.

4. Le sport et l'éducation physique jouent un rôle important à l'échelle nationale et mondiale. À l'échelon national, ils contribuent au développement économique et social, à l'amélioration de la santé publique et au rapprochement des communautés. Sur le plan international, l'utilisation cohérente du sport et de l'éducation physique peut avoir des effets positifs durables sur le développement, la santé publique, la paix et l'environnement.

5. Plusieurs organisations de la société civile, parmi lesquelles des organismes sportifs comme le Comité international olympique, ont appuyé la célébration de l'Année internationale.

## II. Arrangements institutionnels

6. En avril 2004, le Bureau de l'Année internationale du sport et de l'éducation physique a été fondé avec l'aide financière de la Suisse, afin d'appuyer la célébration de l'Année internationale et de travailler en étroite collaboration avec le bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, situé à Genève. En octobre 2004, le Bureau du sport au service du développement et de la paix des Nations Unies a été créé à New York, avec l'aide financière du Programme des Nations Unies pour le développement

(PNUD), afin d'assister le Conseiller spécial. Ces trois bureaux œuvrent ensemble à faire comprendre que le sport peut être un moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement. Ils assurent également la promotion des activités organisées pour célébrer l'Année internationale.

7. En tant que chef de file pour les questions relatives au sport au sein du système des Nations Unies, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture joue un rôle de premier plan dans le cadre de l'Année internationale en réunissant les gouvernements pour vanter les mérites du sport et de l'éducation physique et les sensibiliser au rôle du sport, en particulier en tant que moyen de promouvoir l'éducation.

8. Un des principaux objectifs de l'Année internationale est d'établir des partenariats mondiaux qui se servent du sport comme outil de développement et de paix. En janvier 2004, le Cabinet du Secrétaire général a attribué des responsabilités dans ce domaine au Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI). Le Fonds a notamment pour rôle d'épauler le Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, Adolf Ogi, en particulier dans ses activités de promotion de projets sur le terrain qui utilisent le sport comme outil et font intervenir des fonds, programmes et organismes des Nations Unies ainsi que des partenaires du monde du sport. Il a également pour tâche d'appuyer la célébration de l'Année internationale, en étroite collaboration avec le Bureau du sport au service du développement et de la paix des Nations Unies à New York. Le Fonds donne des conseils sur les partenariats établis par les Nations Unies et encourage les fondations, le secteur privé, la société civile, les gouvernements et les organisations et associations sportives à s'engager dans la promotion du sport au service du développement et de la paix. Ses hauts responsables participent à de nombreuses conférences et tables rondes sur le rôle du sport dans ces domaines. Le Fonds fournit également une assistance administrative au Bureau de l'Année internationale du sport et de l'éducation physique.

9. Conformément aux conclusions contenues dans le précédent rapport du Secrétaire général, des mesures ont été prises pour élaborer un cadre commun afin de mobiliser les organismes, les fonds et les programmes du système des Nations Unies autour d'un même objectif, à savoir promouvoir le sport au service de l'éducation, de la santé, du développement et de la paix. Sous l'égide du Bureau du sport au service du développement et de la paix des Nations Unies à New York, des réunions interorganisations du Groupe de travail sur le sport au service du développement et de la paix du Groupe de la communication des Nations Unies se tiennent toutes les deux semaines afin de discuter de questions de coordination et de coopération de manière à accroître au maximum l'effet de l'ensemble des initiatives et programmes relatifs au sport du système des Nations Unies et d'éviter le chevauchement des activités. Les objectifs du Groupe de travail, tels que détaillés dans son plan stratégique, sont les suivants : promouvoir une utilisation plus systématique et plus cohérente du sport au service du développement et de la paix; susciter un appui accru des gouvernements et des organisations travaillant dans le domaine du sport en faveur des activités relatives au sport, sur le plan des priorités comme des ressources; tenir à jour la liste des programmes existants qui utilisent le sport en faveur du développement; encourager les organismes des Nations Unies à intégrer le sport dans leur action en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement; identifier les activités relatives au sport que les

institutions des Nations Unies doivent mettre en œuvre conjointement; et faire usage des partenariats avec le monde du sport pour élaborer une stratégie de développement commune et les outils apparentés. Les activités déjà menées à bien et celles qui sont en cours ont fait ou font appel à la collaboration d'organisations non gouvernementales, de fédérations sportives, du secteur privé, de fondations et d'autres acteurs. Le Groupe de travail s'emploie également à identifier les occasions d'établir des liens entre le sport au service du développement et le monde de la culture et de la musique afin d'accroître la portée du message de l'Année internationale.

10. En janvier 2005, avec le soutien du Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, le Gouvernement suisse a créé le Groupe des amis du sport au service du développement et de la paix à l'échelon gouvernemental. Celui-ci rassemble les Représentants permanents de l'Autriche, du Chili, de la Fédération de Russie, de la Grèce, du Mali, de la Norvège, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Suisse et de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York et cherche à accueillir de nouveaux membres. Le Groupe vise à encourager d'autres États Membres à intégrer activement le sport dans leurs politiques de coopération et de développement internationales et à collaborer avec les divers organismes, programmes et fonds spécialisés des Nations Unies, ainsi qu'avec le Bureau de l'Année internationale et le Bureau du sport au service du développement et de la paix des Nations Unies à New York. Le Groupe se réunit tous les mois et prévoit d'organiser une manifestation au Siège de l'Organisation des Nations Unies vers la fin de 2005 qui comprendra une réunion de haut niveau de représentants ministériels.

### **III. Activités nationales**

#### **A. Coordonnateurs nationaux**

11. Conformément aux directives du Conseil économique et social relatives à la célébration des années internationales, on s'est particulièrement intéressé au rôle des pouvoirs publics dans les activités de célébration. Dans une note verbale qu'il leur a adressée, le Secrétaire général a encouragé les États Membres à créer des comités nationaux multipartites de coordination ou de liaison chargés de planifier, de coordonner et de réaliser la célébration de l'Année internationale dans les pays.

12. Les mesures prises dans les pays ont grandement contribué à la réussite de la célébration de l'Année internationale du sport et de l'éducation physique. Les États Membres ont pris des initiatives allant de la mobilisation du public à l'émission de timbres commémoratifs, à la création de sites Web pour élargir le dialogue, et à la réalisation de projets. Les activités ont été essentiellement axées sur la sensibilisation du public aux avantages que présentent le sport et l'éducation physique dans les programmes socioéducatifs. Par ailleurs, de nombreux projets ont permis de mettre en évidence le lien direct qui unit ces activités à la paix et au développement durables.

13. Dans la plupart des pays, les coordonnateurs nationaux ont apporté un soutien décisif aux activités nationales, prenant eux-mêmes, dans de nombreux cas,

l'initiative de ces activités et coordonnant la poursuite au plan national des objectifs de l'Année.

14. Il faut saluer le concours des centres d'information des Nations Unies et des bureaux nationaux du PNUD à la désignation rapide et efficace de nombreux coordonnateurs nationaux.

15. La participation des États Membres a été impressionnante. Dans toutes les régions, les gouvernements ont désigné des coordonnateurs nationaux et se sont engagés à célébrer activement l'Année en prévoyant et réalisant des initiatives concrètes. Des coordonnateurs nationaux ont été désignés dans les 32 pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Canada, Cuba, Espagne, Fidji, Finlande, France, Israël, Maroc, Maurice, Mexique, Nauru, Norvège, Nouvelle-Zélande, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Samoa, Suisse, Thaïlande, Tonga, Tunisie, Turquie, Tuvalu et Vanuatu.

16. Outre qu'ils ont créé un comité national ou désigné un coordonnateur, 12 pays ont communiqué une liste des activités réalisées : Australie, Autriche, Cameroun, Cuba, Finlande, France, Israël, Maroc, Maurice, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suisse et Tunisie.

17. Trois pays – Belize, Égypte et République islamique d'Iran – ont récemment communiqué une liste des activités qu'ils prévoient d'organiser, sans toutefois avoir créé de comité ou désigné de coordonnateur.

18. Si tant de coordonnateurs nationaux ont été désignés depuis juillet 2005, c'est que le sport est déjà solidement intégré dans nombre de dispositifs et d'activités gouvernementaux. On trouvera dans la section suivante un bref aperçu de l'état des activités en question, dont la liste est loin d'être exhaustive, à mi-parcours de l'Année internationale.

## **B. Afrique**

19. Des coordonnateurs nationaux ont été désignés en Afrique du Sud, au Cameroun et à Maurice, où les campagnes de sensibilisation occupent une place prépondérante.

20. Le Cameroun a proclamé, à l'occasion de l'Année internationale, une semaine nationale du sport et de l'éducation physique qui sera célébrée en novembre dans toutes les provinces du pays. Parmi les manifestations prévues figurent des conférences-débats sur la contribution du sport et de l'éducation physique à la protection sanitaire, sur le sport et les femmes, et sur le sport et l'éducation physique comme moyen de combattre la pauvreté.

21. Par ailleurs, d'autres manifestations sont prévues pour associer le sport à la Journée internationale de lutte contre l'abus et le trafic illicite des drogues, à la Journée internationale de la jeunesse et à la Journée internationale des personnes âgées.

22. Maurice organise actuellement, pour chaque mois de l'Année, des manifestations à l'occasion desquelles le Ministère de la jeunesse et des sports et les collectivités locales participent activement à des activités comme le symposium sur

les femmes et le sport, l'atelier sur le handicap et la pratique sportive ou encore le séminaire sur la promotion du sport et de l'éducation physique.

23. En Afrique du Sud, étant donné que le coordonnateur national vient juste d'être désigné, il est trop tôt pour faire le point des activités.

24. Bien qu'on attende encore que la Zambie désigne son coordonnateur national, le Président Levy Mwanawasa a annoncé que l'éducation physique serait réintroduite dans le programme scolaire obligatoire, conformément aux conclusions de la Conférence Next Step II, tenue à Livingstone, qui a reconnu dans le sport un outil universel pour promouvoir l'éducation, la santé et l'épanouissement individuel.

### **C. Asie et Pacifique**

25. Neuf pays ont désigné des coordonnateurs nationaux : Australie, Fidji, Nauru, Nouvelle-Zélande, Samoa, Thaïlande, Tonga, Tuvalu et Vanuatu. L'Australie a consacré à la célébration de l'Année internationale de nombreuses activités de sensibilisation, dont le Festival olympique de la jeunesse australienne, les Olympiades d'été des malentendants, de 2005, les bourses d'animation sportive pour les femmes des collectivités rurales et isolées, et le programme de sports et de loisirs des autochtones. Les coordonnateurs nationaux des autres pays venant juste d'être nommés, il n'y a pas encore d'activités dont il faille rendre compte.

26. Pour célébrer l'Année internationale, la Fédération bhoutanaise de tennis de table a organisé à Thimbu un tournoi placé sous le signe du sport au service de la santé et du bonheur. Le PNUD a offert une assistance technique et financière pour cette manifestation de deux jours qui a rassemblé des enfants âgés de 9 à 15 ans.

### **D. Europe**

27. Les pays d'Europe qui ont désigné des coordonnateurs nationaux sont les suivants : Allemagne, Autriche, Bulgarie, Espagne, Finlande, France, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suisse et Turquie.

28. En Autriche, les activités liées à la célébration de l'Année internationale sont axées sur des thèmes de sensibilisation tels que : presse sportive et stéréotypes – les hommes et les femmes dans les sports et dans les médias; En forme pour l'Autriche; et les femmes athlètes : un modèle pour les filles et les femmes. Il y avait également des projets liant le sport au développement et à la paix : La natation, une voie vers l'avenir; Promotion et renforcement du rôle des femmes dans les régions touchées par le tsunami; Rwanda, le sport au service de la réconciliation à Kigali.

29. En Finlande, des campagnes de sensibilisation ont eu recours au projet « À l'horizon 2015 du Millénaire », aux entretiens radiotélévisés, aux affiches et aux cartes postales. En outre, un séminaire à l'intention des dirigeants sportifs de municipalités est prévu pour le mois d'août.

30. En France, des campagnes de sensibilisation ont été lancées sur les thèmes suivants : L'activité physique : traitement préventif du vieillissement et des effets de la sédentarité; L'innovation technique au service du sport; et Sport et handicap.

31. En Allemagne, le Ministère de l'intérieur a lancé une campagne d'affiches sur l'Année internationale du sport et de l'éducation physique. Diverses autres activités, comme la Journée internationale paralympique, organisée par le Comité international paralympique de Bonn, ont également reçu l'appui du Ministère.

32. En Suisse, le Comité national, assisté par un coordonnateur désigné, assurait, aux échelons municipal et national, la coordination des activités de sensibilisation telles que La Suisse en action. Ces activités étaient associées à des programmes directement liés à la promotion de la paix tels que « Jouer pour la paix » organisé avec la collaboration de la Fondation des villages d'enfants Pestalozzi. En outre, la Direction suisse du développement et de la coopération organisera la deuxième Conférence internationale sur le sport et le développement de Maglinggen, qui sera consacrée au suivi de l'Année internationale.

33. Le Royaume-Uni a organisé la célébration de l'Année internationale autour de thèmes spécifiques du développement et de la paix. C'est ainsi que UK Sport a apporté son appui à la Conférence Next Step II en Zambie, à des stages de formation sur la lutte contre le sida au Malawi, à l'élaboration de l'ouvrage *Sport for development: Evaluation Manual* et à un projet de réinsertion sociale mené en collaboration avec le Council of Wales.

#### **E. Amérique latine et Caraïbes**

34. Des coordonnateurs nationaux ont été désignés au Brésil, à Cuba, au Mexique et au Paraguay. À Cuba, les activités ont servi à faire le lien entre le sport et les programmes éducatifs nationaux sur des thèmes tels que les championnats nationaux pour enfants souffrant de troubles du comportement et du développement. À cela s'ajoutent des manifestations internationales telles que l'Atelier de méthodologie scientifique appliquée à l'éducation physique. On ne dispose pas encore de compte rendu concernant les autres pays.

35. À Belize, les activités ont été axées sur les campagnes de sensibilisation et les ateliers durant le mois de juin.

#### **F. Moyen-Orient et Afrique du Nord**

36. Des coordonnateurs nationaux ont été nommés en Israël, au Maroc et en Tunisie. En Israël, des campagnes de sensibilisation ont été organisées, notamment par la distribution dans toutes les écoles d'affiches comportant le logo officiel de l'Année internationale du sport et de l'éducation physique. Par ailleurs, des compétitions de jeunes réuniront 2 000 étudiants issus de communautés juives du monde entier. Les Semaines nationales de l'éducation physique font également partie du programme. Enfin, le Directeur général du Ministère de l'éducation physique a fait distribuer aux directeurs d'école un fascicule spécial dans lequel il leur demande d'élaborer des programmes spécialement conçus pour l'Année internationale.

37. Le Maroc a accueilli la soixante-huitième Conférence de l'Association internationale de la presse sportive et accueillera, du 18 au 23 août 2005, le deuxième Sommet panafricain de jeunes animateurs, pour attirer l'attention sur ce que peut faire le sport s'agissant de promouvoir la santé, l'éducation et le

développement, mais également la paix et la tolérance. D'autres manifestations nationales de sensibilisation sont également prévues.

38. En mars 2005, le Gouvernement tunisien a organisé, dans le cadre de l'Année internationale du sport et de l'éducation physique, et avec l'appui du PNUD, une conférence internationale pour mettre en évidence le rôle décisif du sport dans la promotion de la santé. La Tunisie a également mis en place un ambitieux programme d'activité pour la célébration de l'Année internationale. Celui-ci est soutenu par une campagne de sensibilisation sur les bienfaits du sport et de l'éducation physique, et par des manifestations telles que la Conférence arabe sur le sport et l'éducation, la Conférence sur le sport et le développement, et diverses autres activités liées à l'éducation et à la jeunesse.

39. L'Égypte a exposé les activités, notamment les ateliers et les festivals nationaux, qu'elle envisage d'organiser dans le cadre de l'Année internationale.

40. La République islamique d'Iran s'emploie à organiser à Téhéran les quatrième jeux islamiques féminins. Une conférence centrée sur le sport et les droits de l'homme sera organisée en marge de ces jeux. Une brochure intitulée « Promouvoir l'éducation par le sport en République islamique d'Iran » a été publiée.

## **G. Amérique du Nord**

41. Au Canada, la société civile a été particulièrement active. Si les contacts pris avec le Gouvernement sont encourageants, on attend encore toutefois la nomination d'un coordonnateur national.

## **IV. Activités et initiatives menées au niveau international**

42. L'Année internationale 2005 du sport et de l'éducation physique a été lancée au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, le 5 novembre 2004, par le Secrétaire général, en collaboration avec son Conseiller spécial pour le sport au service du développement et de la paix, le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information, le Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies, le champion de tennis Roger Federer et Margaret Okayo, vainqueur chez les femmes du Marathon de la ville de New York en 2003. Ces deux personnalités du monde sportif ont été désignées comme porte-parole de l'Organisation des Nations Unies pour l'Année internationale. Le Secrétaire général a souligné que le sport est un bon vecteur de promotion de l'éducation, de la santé, du développement et de la paix dans le cadre de l'effort global déployé pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

43. Depuis la proclamation de l'Année internationale, l'utilisation du sport comme moyen de promouvoir le dialogue entre les cultures, après les conflits et pour l'établissement de la paix a été évoquée ou soulignée lors de plusieurs conférences et manifestations internationales. Parmi les manifestations organisées en vue de sensibiliser le public à l'importance du sport pour promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix, on citera les suivantes :

a) La quatrième Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport a été organisée par l'UNESCO à Athènes, du 6 au 8 décembre 2004;

b) Le Comité international olympique s'attache activement à mettre au point des activités pour l'Année internationale. Le Président du Comité, Jacques Rogge, et le Conseiller spécial du Secrétaire général ont invité ensemble les coordonnateurs résidents des Nations Unies et les représentants des comités nationaux olympiques à prendre part à un atelier en Suisse, les 15 et 16 décembre 2004, destiné à consolider les relations existantes et à encourager la création de nouveaux partenariats. Les résultats de cet atelier offrent un cadre dans lequel œuvrer pour mieux intégrer les travaux des comités nationaux olympiques dans les activités des équipes de pays des Nations Unies;

c) Le Forum international Sports et Développement a eu lieu du 13 au 15 février 2005, à Bad Boll (Allemagne). Des représentants de différentes religions, disciplines sportives et sciences du sport, issus d'une vingtaine de pays, ont participé à cette manifestation, sur l'invitation de l'Evangelische Akademie Bad Boll et du Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport. Cette conférence avait pour but d'examiner comment optimiser la coopération dans le domaine du sport, sur la base de différents projets mis en œuvre dans le cadre du développement;

d) La Conférence internationale sur le sport et la santé s'est déroulée à Hammamet (Tunisie), du 21 au 24 mars 2005, sous le parrainage du Président Zine El-Abidine Ben Ali et du Gouvernement tunisien. Au total, 370 participants venant de 40 pays étaient présents, et ils ont adopté une déclaration dans laquelle ils réaffirmaient le rôle joué par le sport et l'éducation physique dans la promotion de la santé et de modes de vie actifs;

e) En janvier 2005, au nom du système des Nations Unies, le Conseiller spécial a appelé le monde du sport à entreprendre des actions coordonnées en réponse au tsunami qui s'était produit dans l'océan Indien. La Fédération internationale de volley-ball a été la première à réagir et a offert 3 millions de dollars au PNUD pour la reconstruction d'écoles et de terrains de sport dans la région touchée. Trois mois plus tard, le Bureau du Conseiller spécial et le quotidien sportif français L'Équipe ont organisé à Genève une table ronde de haut niveau consacrée aux réactions face au tsunami dans l'océan Indien. Le Comité international olympique et 12 fédérations sportives internationales y sont convenus qu'il fallait améliorer la communication et la coopération pour faire face à de telles catastrophes naturelles;

f) La Conférence internationale sur le sport, qui s'est déroulée pendant les Jeux d'Arafura de 2005, portait sur le thème de la célébration des sports et de la culture. Elle a été organisée à Darwin (Australie), du 13 au 15 mai 2005, par l'équipe des Jeux d'Arafura de 2005, en partenariat avec la Charles Darwin University et la Commission australienne des sports. Les participants ont examiné la façon dont le sport est utilisé dans différents pays et le rôle qu'il joue dans les collectivités en développement pour améliorer la qualité de vie;

g) La Conférence Next Step II, intitulée « Taking sport for development home » (Mettre le sport au service du développement dans les pays) a été organisée à Livingstone (Zambie), du 10 au 13 juin 2005, à l'initiative du Comité olympique

norvégien et de la Confédération des sports de ce pays, en partenariat avec le Conseil national des sports de la Zambie, UK Sport, Commonwealth Games Canada, Right To Play et FK Norway (programme d'échanges pour les jeunes). Les deux principaux objectifs de cette conférence étaient de mettre en évidence et d'échanger des connaissances sur l'utilisation du sport pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier dans les domaines de la santé et de la paix et de la réconciliation, ainsi que d'échanger des connaissances et des données d'expérience concernant le renforcement des structures sportives dans les collectivités locales, et de leur donner corps sous la forme d'instruments pratiques et durables;

h) Les autres grandes conférences et manifestations internationales prévues pendant le second semestre de l'Année internationale sont le Sommet sur le sport et l'environnement à Nagoya (Japon), pendant l'Exposition universelle 2005 d'Aichi (juillet 2005); la Conférence internationale sur le sport et la paix, à Moscou (octobre 2005); la Conférence internationale sur le sport et l'éducation, à Bangkok (octobre 2005); le Sommet sur le sport et la participation des femmes à la prise de décisions, à Atlanta (États-Unis) (octobre 2005); la Conférence sur le sport et le développement, à Magglingen (Suisse) (décembre 2005).

Lors de ces conférences, les participants évalueront la relation de plus en plus étroite qui existe entre le sport et les questions liées au développement et ils renforceront le rôle du sport en tant que moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix.

44. Il ressort du rapport de l'équipe de travail interinstitutions des Nations Unies sur le sport au service du développement et de la paix que les jeunes comptent parmi les principaux bénéficiaires des effets du sport; le Bureau du sport au service du développement et de la paix des Nations Unies à New York organise une série de sommets des jeunes dirigeants, visant à mettre en relief l'utilisation du sport comme point de départ de la mobilisation des jeunes, afin de renforcer les efforts déployés en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Les sommets des jeunes dirigeants de la région panafricaine, la région panasiatique et l'Amérique latine et les Caraïbes se sont tenus à Dakar (juin 2004), Hiroshima (Japon) (septembre 2004) et Belo Horizonte (Brésil) (mai 2005), respectivement. Le deuxième sommet des jeunes dirigeants de la région panafricaine se déroulera au Maroc, à l'Université Al Akhawayn, du 18 au 23 août 2005. Les sommets régionaux déboucheront sur le Sommet mondial des jeunes dirigeants, qui aura lieu à New York à la fin du mois d'août 2006.

45. Le Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix a tenu sa première réunion au Siège de l'Organisation des Nations Unies, en mai 2005. Cette manifestation, lancée par l'organisation non gouvernementale Right To Play, était coparrainée par le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux et le Bureau du sport au service du développement et de la paix des Nations Unies à New York. Les participants ont souligné que le sport pouvait contribuer au développement et le groupe varié de représentants de plusieurs pays a garanti que la validité du sport comme moyen de promouvoir le développement et la paix était universelle. Des réunions-débats ont permis de mieux comprendre la contribution que le sport peut apporter à la paix et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Des représentants de gouvernements, des ministres des sports, des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies, des

athlètes de renom, des représentants de fédérations sportives internationales et d'autres acteurs du monde du sport ont participé à cette réunion et se sont efforcés de montrer que le sport pouvait devenir une force reconnue dans le partenariat mondial pour le développement.

## V. Activités des Nations Unies

46. Les entités des Nations Unies ont contribué à l'Année internationale du sport et de l'éducation physique ainsi qu'à la mise en œuvre du sport au service du développement et de la paix à un, deux ou trois niveaux : conseils pratiques et mobilisation; mise en œuvre de projets et d'activités; amélioration des programmes. Ainsi, le soutien provient de sources diversifiées et ne se limite pas à des activités à court terme, mais privilégie plutôt des effets à plus long terme. Les activités entreprises par les institutions des Nations Unies sont résumées ci-après.

### **Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture**

47. La campagne TeleFood de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'appuie sur le pouvoir du sport pour contribuer à sensibiliser le public et à lever des fonds afin de soutenir les projets visant à lutter contre la faim. Les dons faits à TeleFood permettent de financer de petits projets autonomes dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, grâce auxquels des familles démunies parviennent à produire plus d'aliments. Pour l'heure, plus de 1 866 projets sont mis en œuvre dans 125 pays. Ces projets, dont les coûts se situent entre 5 000 et 10 000 dollars, financent des produits de première nécessité, comme les graines et les outils agricoles simples, sans qu'un centime ne soit consacré à des frais d'administration.

48. Depuis 1998, la *Partita del Cuore*, match de football à visée caritative que disputent des chanteurs et des joueurs de foot italiens connus, a contribué à lever des fonds pour les projets de TeleFood, et depuis qu'il a été nommé Ambassadeur itinérant de la FAO en 2004, le capitaine du Real de Madrid, Raul Gonzales, apporte un soutien actif.

### **Organisation internationale du Travail**

49. Le programme de sport pour la jeunesse de l'Organisation internationale du Travail (OIT) est mis en œuvre en Albanie, en El Salvador et au Mozambique. Il rassemble des participants issus d'organisations sportives nationales, de ministères des sports et de l'industrie du sport. Chaque participant a la possibilité d'élaborer un programme qui sera enseigné aux entraîneurs sportifs afin d'enrichir la formation des jeunes athlètes. Ces programmes seront axés sur l'exclusion sociale, le chômage des jeunes, les inégalités entre les sexes, le travail des enfants et la prévention du VIH/sida. Parmi les partenaires figurent le Comité international olympique et les comités nationaux olympiques, le système des Nations Unies et la Kennesaw State University d'Atlanta. L'un des objectifs primordiaux est de mettre au point des initiatives dans le cadre commun des Nations Unies qui soient liées aux outils de développement nationaux tels que le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté de la Banque mondiale.

50. Le programme peut être adapté aux situations de crise, et à l'issue d'une mission en Thaïlande en janvier 2005, l'OIT a préparé une proposition axée sur les jeunes concernant le relèvement après le tsunami. Elle a contribué à l'élaboration d'une méthode dite cadre commun pour le sport et le développement, qui vise à étoffer les compétences des jeunes et les partenariats socioéconomiques grâce au sport. Ce cadre commun a été testé dans des pays tels que l'Albanie, El Salvador, le Mozambique et le Sénégal, avec la participation des institutions des Nations Unies ainsi que des partenaires sportifs, notamment le Comité international olympique et les comités nationaux olympiques.

#### **Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida**

51. Dans le cadre d'un partenariat avec le Comité international olympique, 11 000 athlètes participant aux XVIII<sup>e</sup> Jeux olympiques à Athènes ont reçu, dans la pochette de bienvenue qui leur a été remise, une carte d'information visant à les sensibiliser au VIH et au sida, ainsi que des rubans rouges. Six personnes séropositives ont porté la flamme olympique lors du relais mondial, lorsqu'elle est passée par Le Cap (Afrique du Sud), le 12 juin.

52. Les comités nationaux olympiques en Chine, en Thaïlande et dans d'autres pays préparent actuellement un deuxième atelier sur le thème du sport olympique et du VIH/sida, ce qui constitue une première démarche pour garantir que de nombreux travaux conjoints portant sur le sida seront entrepris en Chine préalablement aux Jeux olympiques de Beijing. Lors de cet atelier, les participants examineront comment utiliser le sport pour éliminer le caractère de maladie honteuse associé au VIH ou au sida et comment éduquer le grand public, en particulier les jeunes, au sujet de cette maladie. Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) a aussi uni ses forces à celles du Conseil international de cricket. Ce partenariat vise tout d'abord à utiliser le cricket pour sensibiliser le grand public au problème du VIH et du sida dans les pays où ce sport est pratiqué, parmi lesquels on compte certaines des nations les plus durement frappées par l'épidémie.

#### **Fonds des Nations Unies pour l'enfance**

53. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a ouvert la voie dans les domaines du suivi et de l'évaluation des programmes relatifs au sport et au développement ainsi que de la sélection d'indicateurs d'impact mettant en évidence les avantages que présente la mise en œuvre de programmes liés au sport et au développement sur le terrain. Des experts et des représentants d'institutions sportives, d'institutions des Nations Unies et du milieu universitaire ont participé à un atelier organisé par l'UNICEF en janvier 2005, afin de favoriser la coopération dans le cadre des travaux visant à faire la preuve des résultats concrets obtenus par les programmes liés au sport, lesquels contribuent à progresser sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

54. L'UNICEF travaille en partenariat avec la Fédération internationale de football association (FIFA), la Confédération des associations de football d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes, l'Association des joueurs de tennis professionnels et le programme « Basketball sans frontières » de la National Basketball Association américaine, afin de promouvoir le pouvoir du sport, de lever des fonds et de mettre en lumière les effets importants et bénéfiques que le sport peut avoir sur les enfants frappés par la maladie, la guerre ou un conflit.

55. À l'échelon national, l'UNICEF travaille avec divers ministères des sports et de l'éducation afin de veiller à ce que le sport et les programmes y afférents soient intégrés dans la planification et les budgets établis par les gouvernements. L'UNICEF contribue actuellement à la mise en œuvre de programmes de sport au service du développement dans plus de 80 pays, en privilégiant trois grands domaines du développement : l'éducation, la protection des enfants et le VIH/sida.

56. Le Fonds collabore avec divers partenaires du secteur privé, notamment IKEA, Yahoo et MasterCard, sur le thème du sport au service du développement et autour de ce thème.

### **Département de l'information**

57. Le Département de l'information sensibilise le public à la façon dont le système des Nations Unies fait usage du pouvoir du sport pour contribuer au développement et à la paix. Il diffuse des informations à toutes les institutions des Nations Unies par l'intermédiaire du Groupe de la communication des Nations Unies, ainsi qu'au grand public par le biais des centres d'informations des Nations Unies situés dans le monde entier. Le 28 février 2005, le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information et Président du Groupe de la communication des Nations Unies a engagé les membres du Groupe à participer aux travaux du Groupe de travail sur le sport au service du développement et de la paix.

58. La Division de l'information et des médias du Département de l'information couvre les initiatives en rapport avec le sport pour le Service d'information des Nations Unies, sur l'Internet et par l'intermédiaire d'autres organes d'information, et le Service Internet a contribué à la mise en place et à la gestion du site Web de l'Année internationale du sport et de l'éducation physique (<<http://www.un.org/sport2005>>).

59. Le groupe des personnalités choisies comme porte-parole de l'Organisation des Nations Unies, dont le Groupe des partenariats du Département de l'information assure la coordination, comprend plusieurs champions sportifs qui aident à sensibiliser davantage le public aux questions primordiales dans les domaines du développement et de l'action humanitaire; le Groupe coopère avec le groupe de travail en vue de déterminer comment étendre ces activités. Ainsi, le champion de tennis Vijay Amritraj, qui est l'un des messagers de la paix des Nations Unies, s'est rendu en août 2005 dans une région de la Thaïlande frappée par le tsunami. Il y a observé la mise en œuvre de programmes des Nations Unies qui utilisent le sport pour promouvoir le relèvement et rencontré le Ministre des sports thaïlandais, avec qui il a parlé des possibilités qu'offrait le sport pour promouvoir le relèvement.

60. Le Service de la radio et de la télévision du Département de l'information a récemment pris un certain nombre de contacts en rapport avec le sport dans le domaine de la vidéo, notamment avec TV Global, qui souhaite mettre l'accent sur la sensibilisation au VIH/sida lors de la prochaine coupe du monde de football de rue. Ce Service aide aussi à préparer un message vidéo d'intérêt général pour l'Année internationale du sport et de l'éducation physique, en s'inspirant d'une vidéo réalisée pour le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

### **Programme des Nations Unies pour le développement**

61. Le 16 mai 2005, le PNUD et Right To Play (RTP) ont conclu un accord afin de créer un cadre destiné à renforcer et à approfondir leur coopération générale, dans le souci d'optimiser l'action qu'ils mènent pour faire reculer la pauvreté et favoriser la paix et le développement durable. Right to Play est une société sans but lucratif basée au Canada qui met le sport et les jeux au service de l'amélioration des conditions de vie des enfants les plus démunis dans le monde.

62. Cette année, en collaboration avec le Ministère bulgare de la jeunesse et du sport, le PNUD parraine un projet qui fait la promotion de la tolérance ethnique au moyen du sport et de la sportivité. Sous la devise « Je veux exister! », six équipes de football juniors ainsi que des joueurs venant de divers milieux ethniques des districts de Yambol et de Liven participent à différentes activités d'athlétisme tendant à favoriser l'esprit d'insertion sociale et de tolérance ethnique.

63. Ronaldo de Lima, la grande vedette du football brésilien, en sa qualité d'ambassadeur itinérant du PNUD, s'est rendu à Ramallah en Cisjordanie le 16 mai 2005 pour observer de près les projets mis en œuvre par le PNUD pour favoriser la jeunesse et lutter contre la pauvreté dans le territoire palestinien occupé. Il a participé à des « ateliers de football » du PNUD et inauguré le Centre pour les jeunes défavorisés et la formation technique et professionnelle, créé grâce à un partenariat entre le Ministère palestinien des affaires sociales et le Programme d'assistance au peuple palestinien du PNUD.

### **Programme des Nations Unies pour l'environnement**

64. Le PNUE joue un rôle actif au sein de la Commission sport et environnement du Comité international olympique auquel il a apporté son concours dans l'organisation de colloques régionaux sur le sport et l'environnement à Doubaï (Émirats arabes unis) les 19 et 20 avril 2005 (pour l'Asie occidentale) et à Lusaka les 22 et 23 juillet 2005 (pour les pays anglophones d'Afrique). Le PNUE s'est mis en rapport aussi avec les villes restant en ligne pour les Jeux olympiques de 2012 afin qu'elles mettent davantage l'accent sur les aspects écologiques dans leurs dossiers de candidature.

65. Le PNUE et la Global Sports Alliance, basée au Japon, ont organisé un sommet sportif pour l'environnement lors d'Expo 2005, à Aichi (Japon), les 30 et 31 juillet 2005. Ce sommet a réuni plus de 300 organisations sportives et athlètes qui ont examiné le rôle du sport et son incidence sur l'environnement. Des organisations sportives internationales, notamment le Comité international olympique, la FIFA et la Fédération internationale d'athlétisme, ont signé une déclaration en vertu de laquelle elles s'engageaient à introduire des considérations écologiques dans leurs manifestations.

66. Le PNUE et le Comité d'organisation de la coupe du monde 2006 de la FIFA ont signé un accord en vue de promouvoir la prise en compte des questions environnementales et d'encourager le suivi des programmes écologiques durant les préparatifs et le déroulement de la coupe du monde 2006.

67. Le PNUE a contribué à renforcer sa colonie Nature et sport pour les enfants des bidonvilles de Nairobi. Il a mobilisé des partenaires, dont le Comité international olympique et la Global Sports Alliance, pour qu'ils fournissent des

équipements et dispensent un entraînement de base à plus de 6 500 enfants de la colonie de Nairobi.

68. Le PNUE et le Comité international olympique organiseront la sixième Conférence mondiale sur le sport et l'environnement au siège du PNUE à Nairobi, du 9 au 11 novembre 2005. Cette conférence, qui portera sur le sport, la paix et l'environnement, réunira 3 400 représentants de comités olympiques nationaux et de fédérations sportives internationales.

### **Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture**

69. En tant qu'organisme chef de file pour l'Année internationale du sport et de l'éducation physique, l'UNESCO s'est attachée principalement à sensibiliser les esprits aux aspects éducatifs et éthiques des activités susmentionnées. Dans cette perspective, le Directeur général a encouragé les États membres et les parties prenantes à prendre des mesures pour améliorer le rang, la place et le rôle de l'éducation physique et du sport dans les systèmes d'enseignement pour assurer une éducation de qualité. L'UNESCO a mobilisé ses 192 commissions nationales, ses 3 600 clubs, ses bureaux hors siège et des organisations non gouvernementales qui lui sont rattachées. Elle a apporté son concours à des activités entreprises à divers échelons par les parties prenantes et pilotées par la société civile et les milieux éducatifs dans le monde entier. Les activités de l'UNESCO comprennent des projets de partenariat avec la Global Sport Alliance (Japon) (dans le cadre d'un programme de formation des maîtres consacré au sport et à l'environnement dans quelques pays de l'Afrique subsaharienne), avec la Fédération internationale de biathlon (en vue de l'organisation d'un programme commun d'apprentissage) et avec l'Association internationale des médaillés olympiques (en vue de l'organisation en commun des Jeux de la jeunesse au Mali, en décembre 2005), l'organisation d'une course de l'amitié en marge du marathon de Paris le 9 avril 2005, et un colloque sur la qualité de l'éducation physique et du sport et l'élaboration d'un cadre référentiel organisé à Porto-Novo (Bénin), du 16 au 19 mai 2005.

70. Des experts gouvernementaux ont établi la version définitive du projet de convention internationale contre le dopage dans le sport après que le Directeur général de l'UNESCO eut convoqué trois réunions spéciales d'experts et trois séances d'une réunion intergouvernementale. La quatrième Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport a aussi examiné le texte et aidé à régler un certain nombre de questions encore en suspens. Toutefois, la troisième et dernière session de la réunion intergouvernementale d'experts n'a pas permis de dégager un consensus sur la question de savoir si le financement du secrétariat de la Conférence des parties émargerait à un fonds de contributions volontaires ou au budget ordinaire de l'UNESCO. En mars 2005, le Directeur général a fait distribuer à tous les États membres son rapport final sur la préparation d'une convention internationale contre le dopage dans le sport, accompagné du texte définitif du projet de convention, en vue de son examen à la trente-troisième session de la Conférence générale de l'UNESCO en octobre 2005.

### **Programme des Nations Unies pour les établissements humains**

71. Le Programme pour l'habitat appelle les gouvernements à favoriser les activités sportives, récréatives et culturelles pour tous et à prendre en compte, dans

l'aménagement urbain, les besoins en terrains de jeux, espaces verts, surfaces sportives et zones de loisirs. Dans le cadre des programmes municipaux en faveur de la jeunesse, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) collabore avec des organisations sportives et récréatives dans les bidonvilles pour recenser les activités qui aident à transmettre aux jeunes des informations sur le VIH/sida et la santé en matière de reproduction et leur ouvrir des perspectives autres que la consommation de stupéfiants ou la délinquance. Des manifestations sportives pour les jeunes des bidonvilles ont été organisées dans le cadre de la Journée mondiale de l'habitat, de la Journée internationale de la jeunesse, de la Journée mondiale de l'eau, et de la Journée mondiale de lutte contre le sida. Lors de la Conférence mondiale sur les mines terrestres en 2004, le Guichet d'information pour les jeunes à Nairobi a organisé un marathon pour sensibiliser l'opinion à cette manifestation.

### **Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés**

72. Comme il l'a fait au cours des sept dernières années, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés continue d'organiser des activités sportives dans les camps, principalement en Afrique et en Asie. Diverses fédérations et organisations sportives, telles que la Fédération internationale de volley-ball, la FIFA, la Fédération internationale de badminton, la Fédération internationale de basket-ball, le Comité international olympique et Right To Play mettent à disposition des fonds et des équipements.

73. Le projet commun du système de l'ONU en Sierra Leone va bon train. En mars 2005, la dev.tv suisse et le Haut Commissariat ont tourné un film dans le camp de réfugiés de Tham Hin, en Thaïlande, sur la valeur du sport et des loisirs pour les jeunes qui sont enfermés depuis des années dans ce camp reculé. Le film pourra être montré gratuitement par les organismes de l'ONU. Un grand projet intitulé « Together for Girls », mis en place dans le camp de Dadaab (Kenya), qui abrite surtout des réfugiés somaliens, a reçu des fonds de Nike. Ce projet vise à se servir du sport pour scolariser les filles et les encourager à continuer à fréquenter l'école. Les données recueillies montrent qu'il a obtenu beaucoup de succès jusqu'ici.

### **Office des Nations Unies contre la drogue et le crime**

74. La Journée internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues, organisé le 26 juin 2005 autour du thème « Se valoriser en faisant des choix sains », a mis en relief la participation sportive. Une campagne d'un an a été lancée le 23 juin 2005 sur le thème « sport et santé ». Le nageur autrichien Markus Rogan, médaillé d'argent des Jeux olympiques de 2004, est le porte-parole international de la campagne de lutte antidrogues.

### **Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets**

75. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) se réjouit à la perspective de continuer à œuvrer en faveur du sport au service du développement et de la paix et de coordonner les activités sur le terrain. Les activités de redressement engagées à la suite du tsunami comprennent la remise en état des équipements sportifs. L'UNOPS mène de concert avec l'UNICEF un projet de 90 millions de dollars en faveur du redressement, qui pourrait comporter des activités sportives et des initiatives pour la jeunesse. Un projet du Groupe des

Nations Unies pour le développement/Cap-Vert faisant intervenir l'UNOPS prévoit des activités sportives.

### **Programme des Nations Unies pour la jeunesse du Département des affaires économiques et sociales**

76. Le sport au service du développement et de la paix concerne plusieurs chantiers prioritaires du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà. Les manifestations prévues pour 2005 sont l'occasion de souligner les liens entre la jeunesse et le sport au service du développement et de la paix. Deux séances plénières de l'Assemblée générale consacrées à l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse se tiendront la première semaine d'octobre 2005. Il y aura en amont des tables rondes informelles et interactives sur le thème « Les jeunes et l'importance de s'engager », ouvertes aux États Membres, aux observateurs, aux organismes de l'Organisation des Nations Unies et aux organisations non gouvernementales de jeunesse. Le Programme des Nations Unies pour la jeunesse a mis en avant le dixième anniversaire du Programme d'action mondial pour la jeunesse le 12 août, qui est la Journée internationale de la jeunesse.

77. En outre, le Programme des Nations Unies pour la jeunesse s'attache à mieux faire comprendre le rôle crucial des jeunes dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et favorise la collaboration interinstitutionnelle et d'autres efforts qui y tendent. Le site Web du programme (<<http://www.un.org/youth>>) permet de mettre en ligne des informations et de proposer des liens vers des activités liées au sport au service du développement et de la paix qui concernent les jeunes, que l'on trouve aussi dans Youth Flash, le bulletin électronique du Programme pour la jeunesse.

### **Volontaires des Nations Unies**

78. Le programme des Volontaires des Nations Unies, du fait qu'il favorise un développement humain durable en faisant la promotion du bénévolat, reconnaît la valeur – et les possibilités encore inexploitées – du sport mis au service de la paix et du développement. Le programme des VNU fait donc appel à ce catalyseur qu'est le sport pour mobiliser et faire participer les populations, surtout les jeunes, à l'échelle locale. Le programme des VNU mène actuellement un projet régional, qui, dans un premier temps, a fait intervenir l'Afrique du Sud, le Ghana, Madagascar et la Sierra Leone, afin de montrer la valeur du sport au lendemain des conflits et de favoriser la démocratisation. Les activités sportives sont un premier contact pour cultiver la solidarité sociale tandis que les initiatives en faveur de la santé et des débouchés pour les jeunes contribuent à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

79. Le programme des VNU a également étudié avec les villes qui sont candidates pour accueillir les Jeux olympiques la possibilité de maximiser le bénévolat à cette occasion. De surcroît, et dans le contexte de l'Année internationale du sport et de l'éducation physique, le programme invitera ses administrateurs et directeurs de programme sur le terrain à prévoir, dans le cadre des manifestations organisées annuellement pour célébrer la Journée internationale des volontaires le 5 décembre, une mobilisation spéciale des volontaires en faveur du sport au service du développement et de la paix.

### **Organisation mondiale de la santé**

80. Des initiatives faisant la promotion de l'activité physique sont lancées aux échelles mondiale, régionale et nationale dans le contexte de la santé : mise en œuvre d'une stratégie mondiale relative aux régimes alimentaires, à l'activité physique et à la santé et lutte contre les maladies chroniques non transmissibles en vue d'un développement général, qui comprend la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'efforce tout particulièrement de favoriser des initiatives, politiques et programmes en faveur de l'activité physique à l'échelle nationale et locale et d'accroître l'activité physique au sein de diverses catégories de la population, chez les hommes et les femmes de tous âges, quel que soit leur état physique, et ce, dans tous les domaines (loisirs, transports, activité professionnelle) et dans tous les cadres de vie (école, quartier ou village, domicile et lieu de travail). La Journée annuelle mondiale « Pour votre santé, bougez! », qui est célébrée vers le 10 mai, est essentiellement une action de sensibilisation fondée sur le partenariat, qui a été recommandée en mai 2002 aux États Membres par l'Assemblée de l'Organisation mondiale de la santé dans ce but (<<http://www.who.int/moveforhealth>>).

### **Banque mondiale**

81. Au total, la Banque mondiale a consacré entre 100 et 150 millions de dollars de son portefeuille jeunesse aux programmes de promotion du sport. En outre, son Rapport sur le développement mondial de 2007 sera axé sur le développement pour et par la jeunesse. Le Gouvernement indonésien vient de créer un Ministère de la jeunesse et du sport, et la Banque mondiale aidera à concevoir les moyens qui permettront à ce ministère de mettre le sport au service du développement.

## **VI. Publications**

82. Le Bureau du sport au service du développement et de la paix des Nations Unies à New York a coopéré avec les membres du Groupe de la communication des Nations Unies et du Groupe de travail sur le sport au service du développement et de la paix à la rédaction du plan d'action qui aidera le Groupe de travail, en lui montrant systématiquement la voie à suivre, à réaliser les objectifs définis dans le cadre des résolutions 58/5 et 59/10. Le projet de plan d'action a été approuvé par le Groupe de la communication des Nations Unies le 21 juin 2005.

83. Pour populariser et promouvoir les activités et programmes des Nations Unies sur le sport au service du développement et de la paix et la célébration de l'Année internationale du sport et de l'éducation physique, le Bureau du sport au service du développement et de la paix des Nations Unies à New York produit toutes les deux semaines un bulletin sportif sur support électronique au nom du Groupe de travail. Disponible en anglais, espagnol et français, le bulletin est affiché sur le site Web de l'Année internationale du sport et de l'éducation physique et diffusé auprès de plusieurs milliers de correspondants de bureaux des Nations Unies à travers le monde, de gouvernements, d'organisations sportives, de la société civile, de partenaires du secteur privé et de presse.

## **VII. Outils de communication et activités de sensibilisation du public**

84. Un document de fond sur l'Année internationale du sport et de l'éducation physique a été publié à Genève et largement diffusé au sein du système des Nations Unies et auprès de missions permanentes basées à Genève et à New York et d'organisations sportives internationales. Il s'accompagne d'un CD-ROM contenant des éléments d'information pertinents sur les divers organismes spécialisés, programmes et fonds des Nations Unies.

85. Les services d'information des organismes participants du système des Nations Unies et le Département de l'information, en coopération avec divers gouvernements et organisations non gouvernementales, ont continué à soutenir l'Année internationale du sport et de l'éducation physique en diffusant des informations à cet égard et en utilisant l'emblème officiel de l'Année dans le cadre d'activités et de manifestations sportives qui y sont liées.

86. Le site Web officiel de l'Année internationale du sport et de l'éducation physique (<<http://www.un.org/sport2005>>), créé en étroite collaboration avec le Département de l'information, a été lancé pour favoriser le brassage d'idées intersectorielles, promouvoir l'action au niveau national et mieux assurer les contacts et l'établissement de rapports aux niveaux national et international. Un nombre important de pays se sont dotés de leur propre site Web sur l'Année internationale.

87. Un bref film d'introduction a été produit par dev.tv, association de production audiovisuelle à but non lucratif basée à Genève et fondée par des professionnels des médias et une vidéo de 60 secondes produite par la BBC. Une autre vidéo de 30 secondes a été produite par la Fédération internationale de volley-ball et le HCR pour mieux médiatiser l'Année internationale.

88. L'UNESCO a produit et distribué une brochure spéciale sur l'Année internationale en français et en anglais avec l'aide de l'International Biathlon Unions. Elle vise à souligner que l'éducation physique et le sport doivent davantage faire partie intégrante d'un enseignement de qualité orienté vers la réalisation de l'objectif d'une éducation pour tous conformément au communiqué final publié à l'issue de la table ronde des ministres de l'éducation physique et du sport tenue à l'UNESCO en janvier 2003 et à l'occasion de laquelle les ministres ont demandé à l'Assemblée générale, à sa cinquante-huitième session, de proclamer 2005 Année internationale du sport et de l'éducation physique.

89. Nombre d'organismes des Nations Unies collaborent avec succès avec le monde du sport dans le domaine de la communication et de la sensibilisation axées sur des questions clefs, dans le cadre d'activités mondiales et locales, menées notamment par divers porte-parole de l'Année internationale du sport et de l'éducation physique, choisis pour incarner les valeurs de l'Année. Le champion de tennis Roger Federer et les membres des équipes nationales de cricket de l'Inde et du Pakistan comptent parmi les premiers porte-parole choisis.

## VIII. Mobilisation de ressources

90. Grâce au partenariat entre le Comité international olympique, la Fédération mondiale d'articles de sport et l'Assemblée générale des fédérations internationales des sports d'été, la quantité d'équipements sportifs d'une valeur de près d'un million de dollars, qui avait été distribuée à 120 bénéficiaires, originaires notamment de l'Afghanistan, du Kirghizistan, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan, a augmenté. Pour le premier semestre de 2005, le projet Sporting Goods to Go, qui réunit des organisations non sportives, des organismes des Nations Unies et des associations sportives, a déjà prévu de fournir des équipements sportifs d'une valeur de 2 millions de dollars à des pays en développement en guise de contribution majeure à l'Année internationale du sport et de l'éducation physique.

91. Un groupe de travail sur la mobilisation des ressources composé de représentants de l'UNICEF, du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux et du PNUD a été créé pour : a) encourager des partenaires et donateurs non traditionnels à appuyer diverses politiques et activités en lançant des projets et des programmes de partenariats sur le terrain; et b) favoriser par le biais de cadres communs et autres programmes appropriés des partenariats entre organismes des Nations Unies qui opèrent sur le terrain.

## IX. Conclusions et recommandations

92. L'Année internationale du sport et de l'éducation physique montre que le sport peut jouer un rôle primordial en accélérant les progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 et en imprimant un nouvel élan aux initiatives visant à mieux intégrer le sport dans les programmes de développement.

93. Les activités sportives menées par les gouvernements et les ONG avec le concours de l'Organisation des Nations Unies et d'autres partenaires dans le cadre de l'Année internationale du sport et de l'éducation physique s'élargissent et s'intensifient. Leurs résultats doivent être largement diffusés afin de renforcer le plaidoyer et la mobilisation sociale.

94. Les programmes visant à mettre le sport au service du développement et de la paix ont bénéficié d'une attention accrue et de ressources plus importantes de la part des gouvernements, de la société civile et des partenaires du secteur privé et doivent être encouragés et renforcés. Par ailleurs, il a été démontré que le sport, conjugué à des activités d'aide humanitaire et de développement, pouvait contribuer par un remarquable effet de synergie à sensibiliser l'opinion publique et à mobiliser soutien et ressources. Ces activités devraient également être renforcées et élargies et leur coordination mieux assurée entre le système des Nations Unies et ses partenaires des secteurs public et privé.

95. Afin de mettre à profit les résultats et le potentiel du sport que révèle l'Année internationale du sport et de l'éducation physique, il faut lancer de nouvelles initiatives visant à intégrer le sport comme outil utile dans les programmes de promotion du développement et de la paix et inclure des activités sportives dans les programmes de pays entrepris par les organismes des Nations Unies, le cas échéant, et compte tenu des besoins locaux.

96. Les programmes, initiatives institutionnelles et activités de plaidoyer menés dans le cadre de l'Année internationale du sport et de l'éducation physique en vue de mettre le sport au service du développement et de la paix doivent impérativement produire des résultats viables à long terme au sein des Nations Unies et au niveau des gouvernements et de leurs partenaires du secteur privé et de la société civile. Il faudra en outre continuer notamment à se conformer au plan d'action du Groupe de travail sur le sport au service du développement et de la paix du Groupe de la communication des Nations Unies et élargir et renforcer les partenariats des Nations Unies avec les gouvernements, les organisations sportives internationales et le secteur privé.

97. Il faudra plus précisément continuer aussi à encourager d'autres États Membres à créer des centres de coordination et des comités nationaux qui devraient, idéalement, être rattachés aux structures gouvernementales chargées de veiller à ce qu'il y ait, à terme, une certaine continuité dans les principales activités sportives au niveau de la société.

98. Les activités prévues dans le cadre de l'Année internationale du sport et de l'éducation physique, au sein du système des Nations Unies et avec son soutien, visent à appliquer les recommandations du rapport de l'Équipe de travail interinstitutions des Nations Unies sur le sport au service du développement et de la paix intitulé « Le sport au service de la paix et du développement : vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement », publié en 2003, et dont l'Assemblée générale a pris note dans sa résolution 58/5. Il importe que ce processus soit maintenu.

99. Sous la direction éclairée du Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, les activités des bureaux de coordination à Genève et à New York ont permis de montrer, à la faveur de la célébration de l'Année internationale du sport et de l'éducation physique, que le sport apportait une contribution essentielle au développement et à la paix et, plus particulièrement, à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et que cette dynamique devait continuer de se renforcer.

---